

cotations sur une machine. En recevant ces cotations—naturellement j'avais l'assistance de commis de bureau—je les examinai toutes et les inscrivais d'après le prix dans un ordre ascendant. En tout premier lieu, j'inscrivais les cotations d'après une base uniforme, de sorte que chacune embrasserait exactement les mêmes magasins et le même équipement et était conforme aux devis. Nous pourrions spécifier des mandrains porte-fraises ou des étaux ou toute autre chose de ce genre; mais nous établirions nos prix sur une base absolument uniforme de manière à inclure le même équipement. Nous obtiendrions ensuite une liste de machines dans un ordre ascendant de prix d'après exactement la même base, et nous aurions ainsi la machine cotée au prix le plus bas en haut de la liste, celle cotée en deuxième lieu inscrite au second rang, et ainsi de suite pour toute la liste. Ensuite nous aurions nos livraisons, les livraisons promises en regard de chaque machine. Ensuite c'était mon devoir de consulter toute cette liste et d'examiner chaque proposition et le principe que j'avais adopté pour exécuter mon travail était de parcourir la liste jusqu'à ce que j'en vienne à une machine qui était convenable, qui répondait aux spécifications et pouvait exécuter le travail demandé. Et je consultais ensuite la liste de nouveau pour bien m'assurer si d'autres machines ne possédaient pas quelques autres propriétés pouvant justifier la différence de prix ou autre chose semblable. Le résultat a été que j'ai examiné personnellement, du point de vue technique, toutes les soumissions qui ont été reçues; je les ai examinées non seulement au regard de nos spécifications, mais aussi par rapport au travail d'usinage en général qui devait être exécuté pour cette entreprise.

Ensuite, ayant fait un choix d'essai et ayant réglé la question des prix, livraison, et le reste, j'ai appelé les ingénieurs de la Compagnie Inglis qui vinrent à Ottawa. Ces soumissions n'ont jamais été en dehors du ministère de la Défense nationale. Les ingénieurs vinrent à Ottawa pour discuter avec moi ces divers choix d'essai, le but de l'entrevue étant de ne pas acheter pour la compagnie des machines qu'elle ne pouvait pas utiliser—les propres ingénieurs de la compagnie, des ingénieurs spécialisés possédant de fortes connaissances dans ce genre de travail—et nous avons eu simplement une conférence au sujet de ces questions et dans la majorité des cas le choix que j'avais fait a été approuvé par la Compagnie Inglis. En certains cas, ils ont accepté immédiatement 85 à 90 p. 100 de mes recommandations. Il n'y a pas eu de discussion à ce sujet et cela était très encourageant. Je veux dire que nous avions les mêmes idées et que nous connaissions ce qu'il fallait pour ce genre de travail. Dans certains autres cas le choix que j'avais fait a pu être rejeté par les ingénieurs qui signalaient à mon attention certains détails que j'avais oubliés ou m'expliquaient pourquoi la machine choisie ne fonctionnerait pas de manière à exécuter leur ouvrage, et l'affaire était réglée entre nous, et si elle ne l'était pas, nous demandions l'avis des fonctionnaires du département sur le point en litige, et le résultat a été que nous avons rédigé une liste de machines, les machines à meilleur marché qui pouvaient exécuter le travail de manière à donner satisfaction aux techniciens du ministère, aux acheteurs de notre ministère et aux ingénieurs de la Compagnie Inglis.

Maintenant, en procédant au choix de ces machines, j'ai toujours eu pour ligne de conduite, ou j'ai eu à suivre une ligne de conduite à l'effet que pour ce qui concerne les machines de fabrication canadienne si elles étaient égales aux autres du point de vue dessin, qualité et rendement, la préférence devrait être accordée aux machines canadiennes, ensuite aux machines produites dans le Royaume-Uni, et en dernier lieu aux machines de production étrangère. Voilà le principe que j'ai cherché à suivre et que j'ai réussi à suivre, je crois. Cela couvre les machines de la salle d'usinage.